

ASSOCIATION DES CASINOS INDEPENDANTS FRANCAIS

ASSOCIATION
Rue Michel d'Ornano
14700 – FALAISE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 octobre 2023



COMAUDITEX
Commissariat aux comptes

9-11 avenue Myron Herrick – 75008 Paris
SAS au capital de 52 000 € – RCS Paris 342 227 626
Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ASSOCIATION DES CASINOS INDEPENDANTS FRANCAIS** relatifs à l'exercice clos le **31 octobre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er novembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

SB

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs dans son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 23 février 2024



COMAUDITEX
Sébastien BRANGBOUR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/10/2023	31/10/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	375		375	
Autres créances	658		658	1 579
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : Disponibilités	123 126		123 126	89 784
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	124 159		124 159	91 363
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	124 159		124 159	91 363



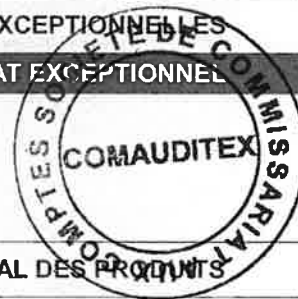
Rubriques	31/10/2023	31/10/2022
Capital social ou individuel (dont versé :)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	77 492	114 198
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	31 528	-36 706
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	109 021	77 492
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 139	13 871
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	15 139	13 871
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	124 159	91 363



Rubriques	France	Exportation	31/10/2023	31/10/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	79 500		79 500	11 999
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	79 500		79 500	11 999
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 444	2 166
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			81 944	14 165
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			50 449	50 904
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			50 449	50 904
RESULTAT D'EXPLOITATION			31 495	-36 739
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			33	33
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			33	33
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			33	33
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			31 528	-36 706



Rubriques	31/10/2023	31/10/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	81 977	14 198
TOTAL DES CHARGES	50 449	50 904
BENEFICE OU PERTE	31 528	-36 706



Gestion

Casinos ACIF

Association des Casinos Indépendants Français

EXERCICE 2022-2023 : ANNEXE COMPTABLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total général est de 124 159 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 81 944 euros et dégageant un bénéfice de 31 528 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- Description de l'objet social de l'entité

L'Association des Casinos Indépendants Français déclarée en 2005, est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Elle est désignée par le sigle « ACIF ».

- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'Association a pour objet, d'assurer une représentativité des casinos indépendants, de développer une réflexion sur la profession, son devenir et son évolution et de défendre les intérêts de ses adhérents.

L'organisation de l'association repose sur les organes suivants:

L'Association est dirigée par un Conseil de 5 membres au moins et de 10 membres au plus, élus par l'assemblée générale.

Le Conseil élit, parmi ses membres, un Bureau composé de :

- un Président,
- un secrétaire,
- un trésorier

et, le cas échéant, deux ou trois vice-présidents et un président d'honneur.

Le mandat des membres désignés est d'une durée de deux ans renouvelable.

Les fonctions d'administrateur sont bénévoles, sauf les frais de missions et réceptions exceptionnelles agréées par le conseil d'administration.

L'association s'appuie également sur la mise à disposition par Vikings Casinos (société dirigée par le Président de l'ACIF) d'une assistante administrative, moyennant la facturation d'un forfait mensuel pour cette prestation.

Lors des Commissions Sociales organisées à Paris, l'ACIF est représenté, dans la mesure du possible, par Fabrice CAILLY (Vikings Casinos), Xavier GUILBERT (Casinos Bretagne) et/ou Claude AUBURTIN (Casinos Arévian). Ces trois représentants ne perçoivent pas de rémunération pour cette mission mais sont remboursés des frais de déplacement engagés lors de leur participation aux CPPNI (il a été convenu qu'ils ne participeraient en présentiel qu'aux CPPNI ; pour les autres commissions sociales, leur participation se fait en distanciel, sous réserve de leur disponibilité et des possibilités techniques).

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est à mentionner sur l'exercice 2022-2023.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par l'Autorité des Normes Comptables (ANC). Ce texte est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020 et a remplacé le règlement CRC n°99-01.

Les cinq évolutions majeures qu'il apporte portent sur :

- Les subventions d'investissement sur bien renouvelable,
- Les contributions volontaires en nature (CVN),
- Les dons et legs,
- La reconnaissance d'un produit pour les dons et legs,
- L'instauration d'un compte de résultat par origine et destination pour les associations faisant appel public à la générosité.

EFFECTIF MOYEN

L'ACIF ne compte aucun salarié.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
-----------	------------------	--------------	--------------------

FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Terrains

Dont composants

Constructions sur sol propre
Constructions sur sol d'autrui
Const. Install. générales, agenc., aménag.
Install. techniques, matériel et outillage ind.
Installations générales, agenc., aménag.
Matériel de transport
Matériel de bureau, informatique, mobilier
Emballages récupérables et divers
Immobilisations corporelles en cours
Avances et acomptes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Participations évaluées par mise en équivalence
Autres participations
Autres titres immobilisés
Prêts et autres immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

TOTAL GENERAL

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
-----------	----------	---------	----------------	------------------

FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT

AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES

Terrains

Constructions sur sol propre
Constructions sur sol d'autrui
Constructions, installations générales, agenc.
Installations techn.,matériel et outillages ind.
Installations générales, agencements divers
Matériel de transport
Matériel de bureau, informatique, mobilier
Emballages récupérables et divers
Immobilisations corporelles en cours
Avances et acomptes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Participations évaluées par mise équivalence
Autres participations
Autres titres immobilisés
Prêts et autres immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

TOTAL GENERAL

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
-----------	------------------	-----------	----------	----------------

Frais d'établissements et développement
Fonds commercial
Autres immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Terrains
Constructions sur sol propre
Constructions sur sol d'autrui
Constructions installations générales, agenc., aménag.
Installations techniques, matériel et outillage industriels
Installations générales, agenc. et aménag. divers
Matériel de transport
Matériel de bureau et informatique, mobilier
Emballages récupérables, divers

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TOTAL GENERAL

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.
Fonds Cial
Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
-----------	------------------	-----------	----------	----------------

Provisions gisements miniers, pétroliers
Provisions pour investissement
Provisions pour hausse des prix
Amortissements dérogatoires
Dont majorations exceptionnelles de 30 %
Provisions pour prêts d'installation
Autres provisions réglementées

PROVISIONS REGLEMENTEES

Provisions pour litiges
Provisions pour garanties données aux clients
Provisions pour pertes sur marchés à terme
Provisions pour amendes et pénalités
Provisions pour pertes de change
Provisions pour pensions, obligations similaires
Provisions pour impôts
Provisions pour renouvellement immobilisations
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer
Autres provisions pour risques et charges

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES

Dépréciations immobilisations incorporelles
Dépréciations immobilisations corporelles
Dépréciations titres mis en équivalence
Dépréciations titres de participation
Dépréciations autres immobilis. financières
Dépréciations stocks et en cours
Dépréciations comptes clients
Autres dépréciations

DEPRECIATIONS

TOTAL GENERAL

Dotations et reprises d'exploitation
Dotations et reprises financières
Dotations et reprises exceptionnelles
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	375		375
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	658		658
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	1 033		1 033

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	15 139		15 139	
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	15 139		15 139	

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/10/2023
PRODUITS A RECEVOIR		
AUTRES CREANCES		
46870000	Produits à recevoir	658,00
TOTAL AUTRES CREANCES		658,00
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		658,00

Compte	Libellé	31/10/2023
CHARGES A PAYER		
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		
40810000	Frs Facture non parvenues	15 138,83
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		15 138,83
TOTAL CHARGES A PAYER		15 138,83

Date d'arrêté	31/10/2023	31/10/2022	31/10/2021	31/10/2020	31/10/2019
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					
Nombre d'actions					
- ordinaires					
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	79 500	11 999	95 758	91 375	83 765
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	31 528	-36 706	48 531	32 869	8 555
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions					
Résultat net	31 528	-36 706	48 531	32 869	8 555
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	0	0	0	0	0
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés					
Masse salariale					
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)					